

Pour une agriculture et une alimentation durables



**cadre
stratégique** avril 2022

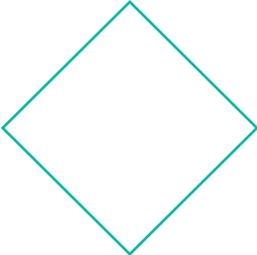


METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes



SOMMAIRE

- P4** > La durabilité, c'est quoi ?
- P5** > Portrait agro-alimentaire du territoire
- P6** > Une concertation décisive pour orienter la stratégie
- P8** > Quatre grands enjeux pour le territoire
- P10** > Des actions à engager dès maintenant
- P11** > 17 objectifs à atteindre
- P12** > Notre approche : agir sur toute la chaîne alimentaire
- P14** > Pour une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement

- P22** > Pour une transformation innovante et responsable
 - P26** > Pour une distribution qui favorise les produits locaux
 - P30** > Pour une consommation accessible et saine pour toutes et tous
 - P38** > 4 actions transversales
 - P40** > 4 engagements spécifiques
 - P47** > Un pilotage coordonné
- 



ÉDITO

Une stratégie ambitieuse pour une agriculture et une alimentation durables

Permettre à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation durable et de qualité est un enjeu majeur, à la fois social et environnemental. C'est la raison pour laquelle l'agriculture et l'alimentation durables font partie de nos priorités, avec un objectif précis : la sortie des pesticides de synthèse d'ici 2030.

Le territoire de Rennes Métropole est composé à 78% de terres agricoles et d'espaces naturels. La filière agricole et le secteur de l'agro-alimentaire représentent 28 000 emplois. Il y a des compétences, des savoir-faire et une forte capacité d'innovation dans notre métropole, ce qui constitue un précieux atout.

Afin d'accompagner le développement et la pérennisation d'une agriculture respectueuse des sols, des ressources et de la biodiversité, Rennes Métropole porte une stratégie ambitieuse pour le territoire. Elle prend en compte l'ensemble de la filière, de la production agricole à la consommation, pour développer l'écosystème alimentaire.

Nous allons accompagner les acteurs du territoire dans la transition agro-écologique. Nous allons également promouvoir la culture du partage et la liberté d'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité.

Cette stratégie est issue d'une concertation associant l'ensemble des parties prenantes : agriculteurs, centres de recherche et d'innovation, entreprises, citoyens, associations, collectivités. Quatre enjeux majeurs sont ressortis des échanges : l'accès à une alimentation saine et de qualité, les liens entre productions et consommations locales, le développement des emplois à tous les maillons de la chaîne alimentaire et le développement d'une agriculture durable sur le territoire.

Notre plan d'actions sur cinq ans, qui découle de cette stratégie, propose des mesures concrètes à destination de l'ensemble des publics. Rennes Métropole aura également un rôle important à jouer pour valoriser les actions menées sur le territoire, accompagner le développement des initiatives d'intérêt et faire émerger des solutions, en partenariat avec les acteurs, là où des insuffisances sont identifiées.

Promouvoir le développement d'une agriculture et d'une alimentation durables relève de notre responsabilité commune. C'est par la mobilisation de tous que nous atteindrons, ensemble, ces objectifs ambitieux !



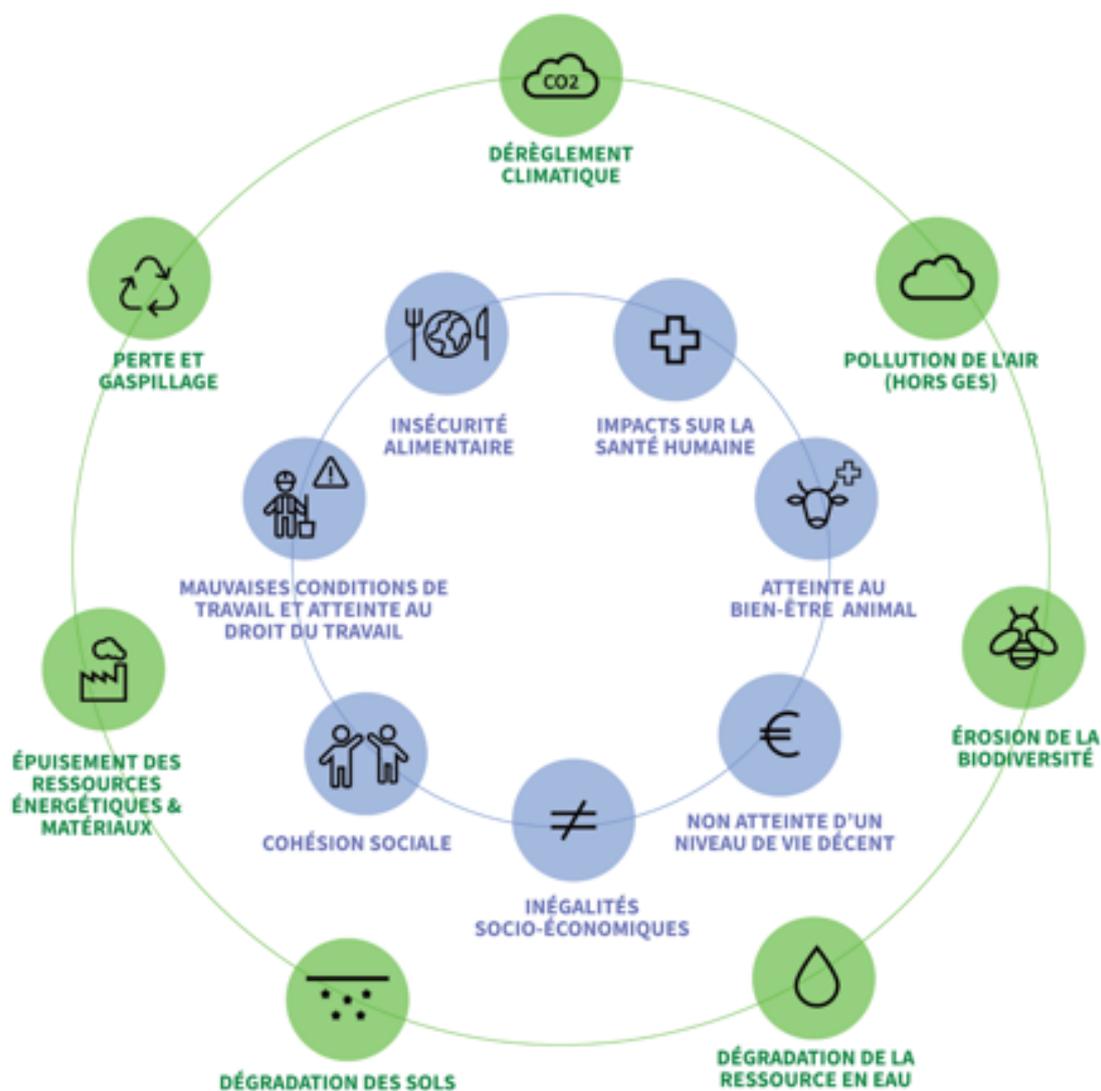
Nathalie Appéré
Maire de Rennes
et Présidente
de Rennes Métropole



Yannick Nadesan
Conseiller métropolitain
à l'agriculture
et à l'alimentation

La durabilité, c'est quoi ?

En termes d'agriculture et d'alimentation, les problématiques de durabilité sont nombreuses, elles sont d'ordre environnementales, économiques et sociales.



● enjeux environnementaux
● enjeux socio-économiques

Source : Le BASIC, bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne

Portrait agro-alimentaire du territoire



Un écosystème

de pointe avec des acteurs nombreux,
aux expertises reconnues

28 000

emplois dans tout l'écosystème

533 000

habitants en 2035 selon l'INSEE

1^{er}

département laitier de France

La capitale

d'une région phare en matière
agroalimentaire

55%

du territoire en surface agricole utile

Plus de 450 000

habitants consommateurs

Source : AUDIAR, Agence d'urbanisme de Rennes



Une concertation décisive pour orienter la stratégie

Si le système alimentaire est aujourd'hui mondialisé, des évolutions dans la façon de produire et de consommer doivent être opérées localement. Alors, deux prérequis ont été posés :

- › Intégrer les citoyens, ces 450 000 consommateurs aujourd'hui, davantage demain, directement concernés par ces questions.
- › Enclencher une dynamique de transition agricole et alimentaire avec les acteurs clés représentant quelque 28 000 professionnels, répartis sur 43 communes.

Consultation citoyenne

plus d'un millier de citoyens contributeurs sur les 43 communes



Paroles des acteurs

« Un point de satisfaction : la mobilisation et la sollicitation d'un large nombre d'acteurs »

« Ravie de lire que le citoyen mangeur est considéré comme le plus légitime aux côtés des institutions pour construire l'offre alimentaire qui garantit le double enjeu de la santé et du climat »

Concertation institutionnelle

plus de 120 acteurs mobilisés (associations, entreprises, institutionnels)

« La consultation des différents acteurs était très pertinente pour permettre une veille active sur cette thématique »

« L'aspect collectif de la consultation et les résultats très précis de la consultation citoyenne sont un atout fort »

4 grands enjeux pour le territoire

Comment encourager une agriculture durable sur le territoire métropolitain ?

Des atouts

- › Une forte progression de l'agriculture biologique :
 - 13% de la surface agricole de la métropole en agriculture biologique en 2020, soit 1,4 fois la moyenne nationale.
 - 17% des exploitations ont fait le choix de l'agriculture biologique.
- › Un plan Climat Air Énergie Territorial de Rennes Métropole qui vise à accompagner et valoriser les contributions du secteur agricole dans la transition énergétique et climatique.
- › La démarche Terres de Sources portée par la collectivité Eaux du Bassin Rennais, innovation locale permettant aux agriculteurs qui améliorent leurs pratiques environnementales d'accéder à des marchés publics.

Des points de vigilance

- › 41% des chefs d'exploitation de Rennes Métropole ont plus de 55 ans.
- › Malgré une réduction de l'artificialisation des sols, l'érosion des terres agricoles se poursuit au profit de l'urbanisation principalement.
- › Les métiers du secteur sont peu attractifs car souvent peu valorisés et perçus comme peu rémunérateurs, avec des contraintes fortes (temps de travail, pénibilité).

Des opportunités

- › Une demande des consommateurs en faveur de produits durables, locaux et éthiques.
- › Plusieurs voies possibles pour atteindre le « zéro pesticide de synthèse ».
- › De nouvelles pistes à inventer pour mieux rémunérer les exploitants.

Comment développer les emplois à tous les maillons de la chaîne alimentaire ?

Des atouts

- › Rennes Métropole, une capitale appréciée par les entreprises pour son niveau d'équipements (administrations, instituts de formation et de recherche, etc.).
- › Un pôle d'innovation reconnu en matière de recherche et d'innovation.
- › L'agri-alimentation, une filière d'excellence pour le territoire et une chaîne d'approvisionnement solide.

Des points de vigilance

- › Un déficit d'image pour certains métiers agricoles et alimentaires.
- › Des sous-secteurs qui payent un lourd tribut à la crise COVID (hôtellerie, restauration...).
- › Des opportunités du numérique diversement adoptées par les filières agricoles.

Des opportunités

- › Une prise de conscience des enjeux écologiques qui ouvrent des perspectives d'évolution des pratiques.
- › Un plan de relance qui peut profiter aux entreprises innovantes.
- › De nombreux projets d'embauches, de tous profils.



Crédits : © Franck Hamon / Rennes Ville et Métropole



Crédits : © Rennes Métropole / Julien Mignot

Comment favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité ?

Des atouts

- › Des acteurs de la restauration collective publique très engagés et mobilisés en faveur d'une alimentation de qualité et durable.
- › Une culture de la convivialité autour du « repas » et de la gastronomie française dans toute la Métropole.
- › Un important tissu d'acteurs locaux impliqués sur les sujets de l'alimentation saine et durable.

Des points de vigilance

- › Lisibilité de l'offre : comment ne pas perdre le consommateur parmi tous les labels existants ?
- › Un décalage entre les intentions déclarées et les pratiques réelles de consommation.
- › Des freins financiers aux produits sains et durables.
- › Une augmentation importante des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Des opportunités

- › Des bénéfices santé reconnus grâce à une consommation de produits sains et durables.
- › En lien avec la crise sanitaire, une nécessité de recréer du lien social à l'occasion d'événements mettant en avant une alimentation durable et biologique.

Comment mettre en lien productions et consommations locales ?

Des atouts

- › Certaines communes de la métropole sont déjà fortement engagées dans une politique d'achat privilégiant les circuits courts, les produits durables.
- › Un réseau de distribution très varié pour promouvoir les produits locaux.
- › 22% des exploitations ont recours aux circuits courts en 2020, contre 14% en 2010.

Des points de vigilance

- › Ne pas fragiliser l'exportation de produits agricoles et alimentaires, poumon économique de la région.
- › Une logistique du dernier kilomètre à structurer.
- › Des freins à l'approvisionnement local en restauration collective à dépasser.

Des opportunités

- › Une volonté nationale de reconquête de la souveraineté alimentaire.
- › Les crises révélatrices de l'importance de pouvoir s'approvisionner à proximité.
- › Le programme Terres de Sources, véritable atout pour la Métropole.



Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Des actions à engager dès maintenant



17

objectifs à atteindre

Rennes Métropole s'engage

- › Doubler l'intervention foncière de Rennes Métropole pour permettre l'installation en agriculture durable.
- › Engager 100% du patrimoine foncier de Rennes Métropole en bio.
- › Amener 25% des agriculteurs dans la conduite d'un diagnostic pour changer leurs pratiques.
- › Faire émerger une ou des plateformes logistiques axées sur la production locale et durable.
- › Intégrer l'agriculture urbaine dans 100% des zones d'aménagement métropolitaines.
- › Créer un observatoire métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation.

Rennes Métropole et les communes s'engagent

- › Organiser des visites régulières d'interconnaissance entre producteurs-transformateurs locaux et « gros acheteurs ».
- › Assurer la bonne visibilité de 100% des points d'aide alimentaire.
- › Organiser des animations en lien avec l'alimentation saine et durable dans les 43 communes.
- › Aller vers une majorité de produits bio et locaux dans toutes les restaurations publiques municipales.
- › Coopérer de manière soutenue avec les territoires voisins.

Des objectifs pour le territoire

- › Devenir un territoire zéro pesticide de synthèse à horizon 2030.
- › Rester un territoire majoritairement agricole : 55% du territoire en surface agricole utile.
- › Diminuer de 15% les émissions de gaz à effet de serre issus de l'activité agricole.
- › Atteindre la moitié de la surface agricole utile en bio.
- › Préserver et augmenter les emplois dans toute la filière : de 28 000 à 30 000 emplois.
- › Accompagner la structuration de nouvelles filières locales, en priorité les filières Terres de Sources.



Notre approche : agir sur toute la chaîne alimentaire

Le projet alimentaire territorial, dont l'ambition est d'atteindre zéro pesticide de synthèse d'ici 2030, propose une approche globale. Différents leviers sont à activer localement avec les différentes parties prenantes :

- > Des priorités d'actions spécifiques à chacun des quatre maillons de la chaîne alimentaire.
- > Des actions transversales à l'échelle du territoire.





maillon 1 :
agriculture

maillon 2 :
transformation

maillon 3 :
distribution

maillon 4 :
consommation

Pour une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement

15



Notre terre, ces quelques 38 800 hectares exploités par 718 entreprises agricoles font de l'agriculture un enjeu central de notre Métropole. Chaque jour, elle fait vivre les producteurs et nourrit nos jeunes. Cette terre doit faire l'objet d'une politique de protection, ceux qui l'exploitent doivent être accompagnés afin qu'ils améliorent leurs pratiques tout en vivant bien de leurs métiers. C'est en totale coordination avec l'État, la Région et le Département que la Métropole s'investira dans les défis à relever.

3 priorités d'action

- › Préserver et mobiliser le foncier
- › Changer les pratiques en diminuant les gaz à effet de serre et en préservant la biodiversité
- › Faciliter les parcours des porteurs de projets, des exploitants, des cédants

Priorité 1

Préserver et mobiliser le foncier

Concilier développement du territoire, urbanisation et protection du foncier agricole est un défi que nous devons relever. Ainsi, la question foncière est le préalable à toute politique agricole et alimentaire. Le patrimoine agricole de notre territoire doit être préservé.



Paroles d'habitants

« Limiter la disparition des petites exploitations liée au départ en retraite des agriculteurs en favorisant l'accès au foncier, pour les jeunes notamment »

« Accompagner l'installation de jeunes agriculteurs en favorisant l'accès au foncier »

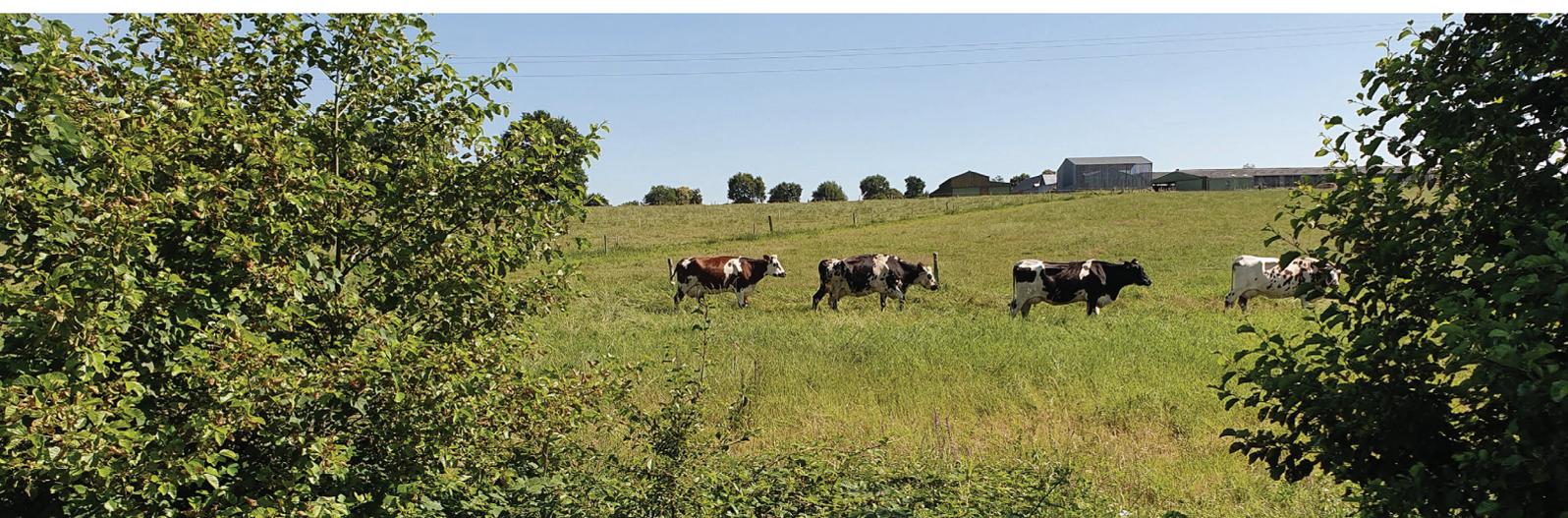
« Sanctuariser le foncier agricole pour y installer des agriculteurs et agricultrices bio, repérer et accompagner les transmissions »

> Poursuivre la planification volontariste en faveur de la préservation des terres agricoles

Rennes Métropole mobilise déjà un certain nombre d'outils en faveur de la préservation des terres agricoles. Conformément à l'ambition du Zéro Artificialisation Nette de la Loi Climat et Résilience, la collectivité doit néanmoins amplifier son action avec tous les partenaires indiqués. Des compensations doivent être effectives à chaque fois que, malgré les efforts, des terres échappent à leur usage agricole.

> Modalités

- Intégrer cette ambition dans les différents documents et démarches d'aménagements (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Schéma de COhérence Territorial, Stratégie d'Aménagement Économique, ...).
- Identifier et mobiliser les outils juridiques et réglementaires pertinents afin de préserver les terres agricoles, d'encadrer l'évolution des bâtiments et logements agricoles.
- Démarche Éviter – Réduire – Compenser : organiser une compensation adaptée en cas de mobilisation inévitable des terres agricoles pour les besoins d'autres secteurs d'activités (logements, équipements publics, zones d'activités économiques).





Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

> Accroître et gérer le patrimoine métropolitain durablement

La Métropole, déjà propriétaire de terres agricoles, doit gérer ce foncier de façon exemplaire et l'agriculture biologique doit y être généralisée. Dans une optique de préservation de terres agricoles en péril, la Métropole pourra acquérir de nouvelles surfaces avec l'objectif de les mettre à disposition de porteurs de projets agricoles.

> Modalités

- Accompagner les occupants actuels dans une transition vers l'agriculture biologique.
- Conclure systématiquement des baux ruraux à clauses environnementales.
- Organiser un suivi des pratiques agricoles.
- Pouvoir acquérir des terres agricoles pour les mettre à disposition de porteurs de projets (location, vente). Les recettes de ces interventions seront réaffectées à de nouvelles acquisitions temporaires.
- Imaginer des solutions innovantes pour pérenniser et faciliter l'accès à l'habitat agricole.

> Mettre en place une cellule de veille foncière partenariale

Quelles seront les exploitations à céder dans les prochaines années ? Quels sont les différents potentiels agronomiques des terres ? Quelles sont les fermes à transmettre aujourd'hui en bio ? Pour toutes ces questions, il faut pouvoir compter sur des réponses précises et actualisées, afin d'anticiper l'avenir et d'agir avec les acteurs du monde agricole. C'est l'objet d'une cellule de veille foncière partenariale.

> Modalités

- Connaître et cartographier l'intégralité du foncier agricole du territoire métropolitain.
- Anticiper l'ensemble des cessions et accompagner les transmissions d'exploitations sans successeur.
- Explorer des pistes de réflexion pour œuvrer au maintien des terres bio en bio.
- Étudier les candidatures en cas d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour des terres de la collectivité.
- Faciliter le rachat participatif de fermes bio, notamment les Groupements Foncier Agricole (GFA).

Chiffres clés

55%

du territoire métropolitain est consacré à l'agriculture

300

Rennes Métropole propriétaire de 300 hectares de terres agricoles



Priorité 2

Changer les pratiques en diminuant les gaz à effet de serre et en préservant la biodiversité

Le contexte

L'agriculture, comme d'autres secteurs, émet des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique mais elle en subit aussi directement les conséquences et peut contribuer à stocker plus ou moins de carbone, selon les productions et les pratiques. C'est pourquoi aujourd'hui la réduction des gaz à effet de serre est aussi indispensable que la diminution massive de l'utilisation des pesticides et la préservation de la biodiversité. Les changements peuvent être accompagnés, pas à pas, pour assurer la rentabilité économique des activités



Paroles d'habitants

« Tendre rapidement vers le zéro pesticide sur l'ensemble du territoire de Rennes Métropole pour préserver l'eau et donc la santé des humains, consommateurs comme producteurs »

« Aider les agriculteurs locaux pour favoriser une alimentation saine et durable »

« Privilégier la production d'une alimentation végétale pour préserver nos ressources en eau »

> Impulser et accompagner la conversion en agriculture biologique

Comment passer concrètement à l'acte ? Pourquoi modifier des habitudes prises depuis des décennies ? Pour quels bénéfices ? Si l'agriculture biologique est dans toutes les bouches, elle n'est pas intégrée dans toutes les exploitations. En lien avec la Région et le Département, la Métropole a un rôle important à jouer dans l'accompagnement, la sensibilisation et la mise en relation des acteurs du monde agricole.

> Modalités

- Sensibiliser les agriculteurs à la conversion en agriculture biologique.
- Créer des groupes d'accompagnement à la conversion.
- Présenter les outils de formation à disposition.
- Aiguiller vers les dispositifs d'accompagnement financier existants.
- En lien avec la Région, bonifier les aides à l'installation - transmission en agriculture biologique.



> **Accompagner l'amélioration des pratiques agricoles notamment en lien avec le déploiement de la démarche Terres de Sources**

Mobiliser les agriculteurs aspirants à de nouvelles pratiques agronomiques et à la sobriété énergétique par le partage d'expérience, l'élaboration de plans d'actions concrets, l'investissement et la mise en relation avec les acteurs du territoire.

> **Modalités**

- Financer des diagnostics et plans d'actions pour accompagner les agriculteurs de Rennes Métropole.
- Accompagner les productions de maïs à passer au désherbage mécanique.
- Faciliter l'accès au pâturage et à son développement.
- Favoriser les échanges parcellaires entre agriculteurs.



Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Chiffres clés

15%

Le secteur agricole est à l'origine de 15% des émissions de gaz à effet de serre du territoire

17%

des exploitations en agriculture biologique

Priorité 3

Faciliter les parcours des porteurs de projets, des exploitants, des cédants



Le contexte

Si les terres agricoles doivent être préservées, il faut aussi des professionnels pour les valoriser. Or, aujourd'hui les métiers agricoles sont peu valorisés et les cursus de formation et d'installation souvent méconnus. C'est pourquoi les porteurs de projet, les exploitants mais aussi les cédants doivent être accompagnés au mieux.



Paroles d'habitants

« Aider la transmission agricole, sous forme de fermes collectives parfois pour éviter les agrandissements des fermes existantes »

« Encourager les nouveaux arrivants et faciliter l'installation et la pérennisation des fermes »

« Accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs »

Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

> Accompagner les porteurs de projet agricoles et les exploitants en début de carrière

Parce qu'ils sont les piliers d'une politique agricole vertueuse, il s'agit d'accompagner les exploitants, à chaque étape de leur vie professionnelle, notamment en début de carrière. Un accompagnement qualitatif des porteurs de projets souhaitant s'installer mais aussi des jeunes exploitants est donc nécessaire, tant sur le plan technique que financier.

> Modalités

- Favoriser l'interconnaissance et permettre la mise en place d'un accompagnement qualitatif des porteurs de projets sur le territoire.
- Lister les dispositifs existants et les promouvoir.
- Faciliter l'accès à l'information utile.





Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

> S'impliquer activement pour faciliter la transmission des exploitations agricoles

De nombreux départs à la retraite de chefs d'exploitations sont prévus dans les années à venir, et un certain nombre de chefs d'exploitations concernés ne savent pas comment transmettre leur ferme ou n'y parviennent pas. Un accompagnement des cédants afin de garantir la reprise des exploitations est donc une des clés pour consolider l'agriculture sur notre territoire.

> Modalités

- Anticiper les cessions en identifiant les départs à la retraite dans les 5 ans.
- Visiter toutes les fermes à transmettre dans les 5 prochaines années.
- Informer et sensibiliser les cédants sur les différentes transmissions possibles.
- Faciliter la mise en relation entre cédants et porteurs de projets grâce à l'action commune des partenaires du monde agricole, des communes et des acteurs de l'emploi et de l'insertion.

> Soutenir le développement des initiatives en faveur de la qualité de vie dans les métiers agricoles

Du fait des conditions de travail réputées difficiles (horaires, astreintes...), mais aussi parce qu'ils sont méconnus, les métiers agricoles n'attirent pas. Ce sont pourtant aussi des métiers proches de la nature, aux multiples facettes, dans lesquels de nombreux professionnels s'épanouissent. Afin de susciter des vocations, il convient de développer les initiatives qui visent à faire découvrir ces multiples métiers et améliorer la qualité de vie au travail.

> Modalités

- Favoriser les expérimentations de mutualisation d'activités entre exploitations agricoles.
- Informer et accompagner les initiatives comme le salariat partagé, le relai pour les vacances ou la mise en place d'une logistique commune.
- Soutenir les formations collectives à destination des agriculteurs qui s'engagent en circuits courts afin qu'ils puissent alléger leur quotidien (numérique, développement commercial, recours à des prestataires ponctuels ...).

Chiffres clés

41%

des chefs d'exploitations de la Métropole ont plus de 55 ans

718

exploitations agricoles sur le territoire (-26,8% par rapport à 2010)





Pour une transformation innovante et responsable



Notre métropole est riche d'hommes et de femmes aux savoir-faire artisanaux et industriels reconnus. C'est bien chez les meuniers, dans les boulangeries, les abattoirs, chez les traiteurs ou encore dans les usines que nos aliments sont préparés. En Bretagne, les systèmes agricoles et agro-alimentaires sont étroitement imbriqués. Il est donc indispensable d'accompagner activement les acteurs de la transformation dans leurs transitions. C'est d'autant plus nécessaire que les difficultés de recrutement dans certains métiers ne seront résolues qu'avec de véritables engagements des entreprises (valeurs, niveau de rémunération, conditions de travail).

3 priorités d'action

- › Promouvoir la création et le développement d'activités pourvoyeuses d'emplois
- › Accompagner les industries agro-alimentaires dans leurs transitions
- › Encourager l'innovation responsable



Le contexte

En tant que capitale d'une région agro-industrielle, une véritable responsabilité incombe à notre Métropole en matière d'impulsion et d'accompagnement des transitions au maillon de la « transformation ». Ce maillon comprend toutes les entreprises qui participent à la fabrication des aliments que nous consommons directement (alimentation humaine) mais aussi indirectement (alimentation animale). Il y a aussi ceux qui façonnent en amont le contenu de nos assiettes. C'est dans les centres de recherche et de formation qu'on tente de répondre aux attentes de consommateurs de plus en plus exigeants, avec des désirs parfois contradictoires : des produits plus sains, plus pratiques, aux goûts et textures plus alléchants, plus respectueux de l'environnement, moins coûteux...



Paroles d'habitants

« Développer une pépinière d'entreprises afin d'accompagner les créations d'entreprises en alimentation durable »

« Encourager les entreprises du secteur à moins transformer les aliments, supprimer les additifs et réduire les emballages »

« On entend parler de food tech mais l'innovation en alimentation c'est aussi de retrouver des semences anciennes, abandonner les additifs ou encore la consigne »

Chiffres clés

En 2019, sur le territoire :

3 150

emplois dans la fabrication de l'alimentation humaine

1 400

emplois dans la formation et la R&D en lien avec l'alimentation

1 270

emplois dans les services supérieurs de l'agro-alimentation

400

adhérents au pôle de compétitivité Valorial dans l'Ouest de la France



Crédits : © Richard Volante / Rennes Ville et Métropole





Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Priorité 1

> Une politique de développement économique au service de la durabilité alimentaire

En totale coordination avec la Région Bretagne, la Métropole revisitera sa politique de soutien économique aux acteurs de l'alimentation, notamment ceux de la transformation. In fine, c'est en intégrant aujourd'hui des critères de durabilité que le maintien et le développement des emplois de demain sera assuré.

> Modalités

- Permettre un accompagnement adapté des créateurs d'entreprises à chaque stade de leur projet : étude de marché, business model, recherche de financement, test de l'activité.
- Accompagner les implantations de nouvelles activités : foncier, immobilier, mise en relation avec l'écosystème.
- Dédier des financements pour des investissements artisanaux et industriels.
- Accompagner les démarches de recrutement de salariés, notamment pour les métiers en tension.

Priorité 3

> Encourager l'innovation responsable

L'innovation est un levier essentiel de performance économique. Elle permet aux entreprises de répondre aux attentes des consommateurs, de se différencier, de s'adapter à de nouveaux contextes de plus en plus incertains (raisons sanitaires, environnementales ou encore politiques). Encourager l'innovation est une nécessité. Cette innovation peut être organisationnelle ou technologique, elle peut aussi être une redécouverte de solutions oubliées.

> Modalités

- Développer la veille en matière d'innovation et l'accompagnement des projets collaboratifs entre entreprises.
- Soutenir financièrement la recherche et le développement de solutions innovantes en matière d'alimentation durable.

Priorité 2

> Accompagner les industries agro-alimentaires dans leurs démarches de transitions

La transition écologique de notre territoire s' imagine conjointement, par une association des acteurs publics et privés, à l'échelle d'un territoire ou d'une entreprise. Encouragés par des « consom'acteurs » de plus en plus informés, les industriels doivent pouvoir s'engager avec dynamisme dans les nombreux défis à relever : amélioration des conditions de travail, approvisionnement en produits locaux, préservation des ressources en eau, optimisation foncière des bâtiments, gestion des déchets ...

> Modalités

- Valoriser les industriels qui s'engagent déjà en faisant la promotion de nouvelles pratiques vertueuses.
- Proposer un accompagnement individuel au déploiement d'une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).





3



Pour une distribution qui favorise les produits locaux



Les consommateurs cherchent de plus en plus à s'approvisionner localement car c'est selon eux la meilleure façon de soutenir les agriculteurs et les emplois locaux, d'obtenir des produits à faible empreinte carbone, frais et de saison. Mais ce n'est pas si simple ! Comment repérer ces produits ? Comment éviter de démultiplier les déplacements ? Et puis bien sûr, la production est-elle suffisante en quantité et en diversité ?

3 priorités d'action

- › Rendre plus efficace la logistique alimentaire
- › Rapprocher les productions locales des « mangeurs »
- › Structurer et promouvoir des filières locales diversifiées



Le contexte

Pour rapprocher les producteurs locaux des 450 000 consommateurs de la Métropole, la route n'est pas le seul chemin possible. Si elle doit faire l'objet d'une attention particulière, d'autres dispositifs doivent permettre la rencontre des deux extrémités de la chaîne alimentaire. Signalétique en grande surface, marchés de plein air, événements ... Tout est bon pour faire connaître les produits locaux !



Paroles d'habitants

« Introduire les produits fournis par une agriculture durable dans les supermarchés pour les faire connaître, et en parallèle ouvrir des magasins dans tous les quartiers proposant des produits locaux et durables »

« Préserver les marchés de plein air, lieux de convivialité et de vente directe »

« Travailler avec les grandes surfaces pour que les produits locaux et biologiques soient faciles à trouver »

Chiffres clés

En 2019, sur le territoire :

450 000

consommateurs potentiels de produits locaux

5 à 8%

de la dépense alimentaire des ménages de l'aire urbaine serait satisfaite par la production locale, un des scores les plus élevés de France





Crédits : © Didier Gouray / Rennes Ville et Métropole

Priorité 1

> Rendre plus efficace la logistique alimentaire

Quel circuit ont emprunté les produits locaux qui sont dans nos assiettes ? Est-on toujours certains qu'ils ont suivi le chemin le plus court ? Il est important d'améliorer les circuits d'approvisionnement locaux. Parce que c'est la première étape d'une production qui quitte l'exploitation, la logistique doit s'adapter au territoire. Jamais l'inverse.

> Modalités

- Étudier le développement d'un hub logistique alimentaire local capable d'assurer toutes les fonctions d'un véritable marché d'intérêt régional.
- Favoriser les solutions logistiques et/ou numériques pour développer les circuits courts (création d'entreprises spécialisées, interopérabilité des plateformes numériques ...).
- Mutualiser les achats, la préparation des commandes et la vente sur les marchés.

Priorité 3

> Structurer et promouvoir des filières locales diversifiées

Le lait est une spécialité dont nous sommes les plus gros producteurs français, avec une expertise avérée. À côté de lui, d'autres cultures doivent pouvoir se développer, des filières doivent pouvoir se diversifier. Lesquelles ? Un travail d'observation et d'analyse du marché devra le dire, afin de faire coïncider ces nouvelles productions avec les attentes des consommateurs locaux.

> Modalités

- Identifier et soutenir le développement de filières peu présentes (maraichage, légumineuses, ...).
- Mobiliser la politique de développement économique en faveur de la structuration de filières locales durables.
- Soutenir l'installation de maraîchers et autres productions demandant peu de terres sur les fermes laitières.

Priorité 2

> Rapprocher les productions locales des « mangeurs »

Souvent, les solutions les plus simples sont les meilleures. Favoriser la rencontre entre les producteurs, les transformateurs, les acheteurs publics et les restaurateurs privés du territoire en est une. Simple parce qu'elle ne requiert pas d'importants investissements. Meilleure parce que des personnes qui se connaissent, ce sont des synergies qui se créent, des perspectives qui s'ouvrent.

> Modalités

- Créer du lien entre les acteurs grâce à l'organisation de visites.
- Offrir davantage de visibilité aux producteurs et transformateurs locaux avec une signalétique propre aux produits locaux dans tous les points de vente.
- Accompagner le développement de la vente directe.



4



Pour une consommation accessible et saine pour tous



Accompagner l'évolution des pratiques agricoles nécessite d'agir pour garantir des débouchés économiques aux exploitations engagées. De plus, la santé en mangeant est devenue un enjeu sociétal majeur. Encourager et accompagner la transition des comportements alimentaires apparaît donc nécessaire, sans perdre de vue que l'alimentation est le reflet des inégalités sociales et que la qualité se révèle secondaire lorsque la question qui se pose est celle de pouvoir manger.

3 priorités d'action

- > Rendre l'alimentation accessible à toutes et tous
- > Cultiver le « bien manger »
- > Proposer des repas durables et de qualité en restauration publique

Priorité 1

Rendre l'alimentation accessible à toutes et tous



Le contexte

Dans un contexte de crises où le recours à l'aide alimentaire ne cesse de s'accroître, nous devons nous engager fortement dans la lutte contre la précarité alimentaire afin de garantir à tous et toutes l'accès à l'alimentation. Les différents dispositifs existants doivent donc être soutenus, renforcés et développés sur l'ensemble du territoire métropolitain. La Métropole, en lien et en appui de ses communes membres, agira en ce sens.



Paroles d'habitants

« Valoriser davantage les fruits et légumes moches pour éviter le gaspillage »

« Créer un chèque consacré à l'achat de produits locaux, sur le modèle du ticket restaurant »

« Faire en sorte que les produits durables soient moins chers pour les personnes ayant moins de revenus »

> Faciliter l'accès des publics précaires aux dispositifs d'aide alimentaire

L'alimentation doit être considérée comme le premier service public à rendre aux administrés. Le recours à l'aide alimentaire, trop souvent vécu comme humiliant, doit être facilité et apaisé et les parcours d'accès à l'aide alimentaire simplifiés.

> Modalités

- Faciliter l'identification des points de dépôts de l'aide alimentaire.
- Soutenir l'essaimage des cuisines partagées.
- Soutenir l'expérimentation de la Ville de Rennes d'une carte alimentaire durable.
- Accompagner l'accès et la cuisine de produits durables.

Crédits : © Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole





Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

> Poursuivre la mise en réseau des associations d'aide alimentaire et la structuration du don alimentaire

Un certain nombre d'acteurs associatifs réalisent des prodiges sur notre territoire et permettent à des milliers de personnes l'accès à des produits alimentaires. Avec nos communes, nous devons les soutenir, les accompagner, mais aussi contribuer à formuler des solutions aux difficultés rencontrées.

> Modalités

- Appuyer les associations locales dans la diversification de leurs sources de collecte auprès des transformateurs, distributeurs et producteurs locaux.
- Accompagner et former les professionnels et bénévoles des associations à l'alimentation saine et durable.
- Assurer la mise en relation des associations d'aide alimentaire avec la restauration collective.
- Étudier et améliorer la logistique des circuits de l'aide alimentaire.

> Accompagner le développement de nouveaux points de vente avec des tarifs différenciés

Les épiceries sociales allient une offre de proximité et adaptée qu'il faut pérenniser et renforcer. Cela passe par la mise en avant des commerces existants, leur mise en réseau et l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets au cœur de localités dépourvues d'une pareille offre. Pour lutter contre l'exclusion, la mise en place de tarifs différenciés permet d'instaurer de la mixité et du lien social.

> Modalités

- Informer et communiquer sur les épiceries existantes.
- Accompagner les communes dans l'identification et l'accompagnement des porteurs de projets.
- Développer des outils d'accompagnement et de mise en réseau des structures existantes.

Chiffres clés

51%

En France, en 2021, 51% des bénéficiaires de l'aide alimentaire y ont recours depuis moins d'un an.

Priorité 2

Cultiver le « bien manger »



Le contexte

Le bien manger, ça rime avec repas équilibrés, produits peu transformés, viande diminuée ou encore fruits et légumes multipliés ! Cela passe par la sensibilisation, l'apprentissage de recettes simples, économes et de saison.



Paroles d'habitants

« Consommer moins mais mieux »

« Engager le dialogue entre urbains et exploitants agricoles »

« Développer des vergers en ville pour transformer les arbres fruitiers stériles au bénéfice de la santé et du pouvoir d'achat des cueilleurs citadins »

> Accompagner le développement de l'agriculture urbaine dans toutes les communes de la Métropole

Loin de la théorie, le « bien manger » doit se sentir, se toucher et se voir. Sur les toitures grâce au déploiement de bacs agricoles, au sein de micro-fermes urbaines, petits et grands doivent cultiver l'envie de manger des produits cultivés près de chez eux.

> Modalités

- Intégrer systématiquement des réflexions liées au développement de l'agriculture urbaine dans les projets d'aménagement.
- Proposer des ateliers de jardinage et maraichage.
- Faciliter l'installation de fermes urbaines.
- Optimiser l'usage des toitures par des bacs agricoles.
- Utiliser les jardins collectifs comme lieux de sensibilisation et d'initiation à l'agriculture durable.

Crédits : © Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole



> Proposer un programme d'animation grand public autour de l'alimentation durable

Pour que les consommateurs se saisissent des enjeux de l'alimentation durable et tendent à transformer leurs comportements alimentaires, l'information et la sensibilisation sont les premiers outils à mobiliser.

> Modalités

- Recenser les activités en lien avec l'alimentation durable.
- Organiser des rencontres thématiques sur l'alimentation durable.
- Accompagner le développement des animations autour de l'alimentation durable dans toutes les communes de la métropole.



Crédits : © Franck Hamon / Rennes Ville et Métropole

Chiffres clés

16

communes soutenues par Rennes Métropole pour des animations labellisées « Voyage en Terres Bio », événement grand public lié à l'accueil du congrès mondial de la bio en 2021.

3 000

Au total plus de 3 000 participants aux cinés débat, marchés, tablées gourmandes, visites de fermes et randonnées.

Priorité 3

Proposer des repas durables et de qualité en restauration publique



Le contexte

En 2019, plus de 29 000 repas étaient servis par la restauration publique des communes de la Métropole, un chiffre qui ne cesse d'augmenter avec les années. Une très grande majorité de ces repas est destinée à l'enfance et la petite enfance : la restauration collective représente donc un enjeu majeur de sensibilisation et d'éducation à une alimentation saine et durable, mais aussi un axe de travail pour la diminution des inégalités dès le plus jeune âge.



Paroles d'habitants

« Il faut utiliser la commande publique pour valoriser les circuits courts »

« Introduire l'agriculture durable et locale dans les cantines scolaires »

« Inciter l'installation et/ou le maintien de petites exploitations agricoles en s'engageant par exemple à racheter leur production pour approvisionner l'ensemble des écoles publiques en fruits, légumes, produits laitiers, viande... »

Crédits : © Arnaud Louby / Rennes Ville et Métropole

> Proposer des actions de formation et d'accompagnement à destination des acteurs du temps du midi (acheteurs, cuisiniers...)

Parce que la restauration collective est un levier puissant du « mieux manger », il faut l'activer au maximum. C'est le sens de la formation d'acheteurs et de cuisiniers à la lutte contre le gaspillage et à l'élaboration de repas végétariens appétissants.

> Modalités

- Animer le réseau des communes pour les accompagner vers plus de durabilité dans les cantines.
- Proposer des actions de formation pour développer les approvisionnements locaux, les produits de qualité (non ultra transformés...), la diversification des plats avec des repas végétariens goûteux...
- Accompagner le déploiement ou redéploiement d'actions de réduction du gaspillage alimentaire qui ont été stoppées par les crises sanitaires (produits en vrac, taille des portions, éducation au goût...).





Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

> Encourager les réflexions sur les mutualisations

L'approvisionnement des restaurations publiques en produits locaux et durables nécessite de modifier les habitudes de travail des cuisiniers. Bien souvent, le manque d'équipement et le coût des investissements nécessaires constituent un frein à l'amélioration de la qualité des repas servis. C'est pourquoi un accompagnement des restaurations collectives vers des investissements mutualisés doit être mis en œuvre.

> Modalités

- Recenser les équipements existants et les besoins.
- Apporter des outils pour mettre en lien les restaurations collectives.
- Envisager des mutualisation entre communes (légumeries, achats,...).

> Organiser un programme de visites d'exploitations agricoles

Afin de faciliter l'approvisionnement local dans les restaurations collectives, il convient d'informer et de rendre visible les producteurs du territoire. En effet, la restauration collective peut constituer un débouché intéressant pour ces derniers, tout en favorisant les circuits courts et la qualité des repas servis.

> Modalités

- Recenser les fermes à visiter dans les différentes communes.
- Identifier les partenaires pour l'organisation des visites.

Chiffres clés

29 000

repas servis par la restauration publique dans la Métropole en 2019

37%

des communes proposent des repas composés de 20% de produits bio et de 50% de produits de qualité en 2019

96%

des communes utilisent des légumes frais bio en 2019

4

actions transversales

Toute une filière stratégique à valoriser

Les professionnels de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaires sont fiers de leurs métiers. Ils nourrissent les hommes, c'est vital. Ils peuvent contribuer à préserver notre environnement, à façonner de beaux paysages. Charge au territoire de communiquer positivement sur une filière agro-alimentaire en pleine mutation car cela fera naître des vocations, cela orientera aussi l'acte d'achat vers des produits locaux et durables.

- › Sensibiliser les professeurs et les élèves aux enjeux et aux métiers de la filière.
- › Conduire des actions de sensibilisation grand public à l'agriculture et l'alimentation durables.
- › Créer des supports d'information pour les différents publics cibles (nouveaux arrivants sur le territoire, étudiants, publics précaires ...).
- › Promouvoir les métiers de la fourche à la fourchette grâce à des portraits réalistes de professionnels.
- › Mener des campagnes spécifiques avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion « fiers d'être agriculteurs » ou « installation/conversion réussie en agriculture biologique ».
- › Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois dans les métiers qui recrutent.



Paroles d'habitants

« C'est important de développer les initiatives pour informer les habitants sur l'agriculture et l'alimentation (impact santé mais aussi environnement) »

« Permettre aux personnes éloignées de l'emploi, aux mineurs étrangers de découvrir ces métiers »

Un bassin de formation pour les métiers de demain

Les métiers agricoles n'attirent plus mais recrutent beaucoup. Afin de corriger le tir, l'offre de formation initiale et continue doit faire évoluer ses contenus afin de répondre aux aspirations de publics en recherche de sens et de valeurs, qu'ils soient issus ou non du monde agricole. Former à des techniques durables auprès d'entreprises locales, c'est l'assurance de futurs professionnels sensibles aux problématiques de respect de l'environnement.

- › Faciliter le lien entre acteurs de la formation et les entreprises locales du monde agricole et alimentaire pour permettre des témoignages, des visites.
- › Proposer des interventions « Agriculture biologique » dans les formations agricoles du territoire.
- › Accentuer la sensibilisation aux différents enjeux de la durabilité dans les formations agricoles, industrielles, métiers de bouche.

Un territoire d'excellence en matière d'innovation

L'excellence en matière d'innovation, ça se cultive. Elle naît de la proximité entre les différents acteurs d'un écosystème : entreprises, centre de formation, laboratoires de recherche ... C'est grâce à l'animation de tout l'écosystème en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables que pourront éclore de nouvelles solutions.

- › Soutenir les travaux de R&D en lien avec l'agriculture et l'alimentation durables.
- › Devenir un territoire d'expérimentation des innovations en matière d'alimentation durable (incubation, test).

Une destination responsable

Demain, notre territoire, que les touristes ne boudent jamais, doit susciter la curiosité pour la richesse de son patrimoine et l'intérêt pour la durabilité de sa chaîne alimentaire.

- › Promouvoir la gastronomie et le tourisme durables en accompagnant et en mettant en valeur les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement.
- › Intégrer des critères de durabilité alimentaire aux soutiens délivrés pour les événements festifs, culturels professionnels.

« Accompagner les agriculteurs dans leur formation et faciliter le partage d'expérience entre professionnels autour des pratiques agroécologiques »

« Améliorer l'image de l'agriculteur et donner l'envie à des jeunes de se diriger vers l'agriculture »





4

engagements spécifiques

Le présent cadre stratégique, en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables, va irriguer toutes les politiques publiques métropolitaines et sera décliné précisément dans chaque stratégie thématique : gestion des déchets, développement de la RSE, de l'économie circulaire, préservation de la biodiversité, schéma des solidarités, agriculture urbaine ...

L'ambition de sortir des pesticides de synthèse sera donc largement partagée mais avec 4 engagements spécifiques. Il s'agira en effet d'être vigilants à :

- › **Maintenir et développer les emplois** car le pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises sont des préoccupations centrales.
- › **Diminuer les gaz à effet de serre** pour répondre à l'urgence climatique et mettre en œuvre notre Plan Climat Air Énergie Territorial.
- › **Étendre l'agriculture biologique** car ses pratiques agronomiques permettent de répondre aux enjeux de qualité de l'eau, de l'air, des sols, de la biodiversité et de la santé, tout en garantissant un prix rémunérateur aux agriculteurs.
- › **Innover avec Terres de Sources** puisque ce projet permet justement aux agriculteurs d'aborder par étape la sortie des pesticides, aux territoires de collaborer à une échelle pertinente pour préserver la qualité de l'eau.



4 engagements spécifiques

- › Développer les emplois et les compétences
- › Diminuer les gaz à effet de serre
- › Étendre l'agriculture biologique
- › Innover avec le Projet Terres de Sources

Développer les emplois et les compétences

28 000 emplois sur le territoire de la Métropole, 1 800 projets de recrutements dans le secteur de la restauration, 550 dans la filière agricole, 2 100 dans la transformation... L'économie alimentaire est un fort levier de l'attractivité de Rennes Métropole et du développement de l'emploi. Seulement face à lui se dressent des obstacles à tous les maillons de la chaîne alimentaire :

- > Des chefs d'exploitation vieillissants.
- > Des métiers en tension.
- > Des conditions de travail difficiles et de faibles niveaux de rémunération.
- > Une adaptation nécessaire des formations initiales et continues.

Afin d'accompagner la croissance, renforcer la filière et la préparer aux prochains enjeux, la Métropole s'engage pour :

- > Valoriser les métiers de la chaîne alimentaire.
- > Améliorer l'offre de formation initiale et continue de tous les métiers de la fourche à la fourchette.
- > Accompagner les innovations en matière d'alimentation durable.
- > Soutenir la création d'une pépinière dédiée à l'innovation.
- > Encourager la recherche et le développement en lien avec une agriculture et une alimentation durables.
- > Lier le versement d'aides économiques au respect d'enjeux de durabilité.



Crédits : © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Diminuer les gaz à effet de serre

La production agricole est une des étapes les plus émettrices dans la chaîne alimentaire en terme de gaz à effet de serre, mais elle sera aussi la plus impactée par le changement climatique. La hausse des températures et la raréfaction de l'eau ne sont effectivement pas sans incidence sur l'agriculture. D'où la nécessité de réduire les émissions des principaux gaz à effet de serre, mais aussi de préparer l'adaptation à des conditions climatiques nouvelles.

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et afin de poser un diagnostic précis et établir une feuille de route efficace, Rennes Métropole et la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne ont mené une étude conjointe en 2018 dressant plusieurs constats :

- > Le secteur agricole génère 15% des émissions du territoire.
- > Seulement 17% des émissions émises sont dues aux transports et à la mécanisation.
- > 42% des émissions sont dues à la méthanisation produite par la digestion des bovins.

La Métropole se fixe deux objectifs :

- > Réduire de 15% les émissions issues de l'activité agricole.
- > Accompagner la transition de 25% des agriculteurs.

Les 4 actions phares de la Métropole pour réduire les émissions de gaz à effet de serre :

Réunir l'intégralité des partenaires autour de l'élaboration d'un plan d'actions spécifique au territoire

Accompagner l'amélioration des pratiques agricoles avec Terres de Sources

Soutenir la transition des industries agro-alimentaires

Encourager l'innovation responsable dans le domaine de la transformation alimentaire

Étendre

l'agriculture biologique

En imaginant son « Scénario Bio 2030 », Rennes Métropole s'est fixé un cap : promouvoir durablement et résolument l'agriculture biologique sur son territoire, en lien avec ses acteurs.

Plusieurs objectifs ont été formulés :

- > La transition vers une agriculture biologique de 13 000 hectares supplémentaires.
- > 45% des surfaces agricoles en bio.
- > La relocalisation de certaines productions : légumes, légumineuses, œufs, volailles, fruits...
- > La création de 900 emplois agricoles supplémentaires en fermes bio (hors saisonniers).
- > 700 nouveaux maraîchers.
- > Une réduction de :
20% d'émissions de gaz à effet de serre.
31% d'utilisation de produits phytosanitaires.
28% d'utilisation d'azote minéral en moins.

Ces objectifs sont-ils atteignables ?

Oui, selon une réflexion coordonnée par AGROBIO35. À condition toutefois de suivre le plan d'actions qui comprend :

- > **Des actions transversales de communication et de promotion de l'agriculture biologique**
 - Visites d'information dans les fermes.
 - Stages « découvertes » pour découvrir le métier d'agriculteur bio et des installations bio.
 - Développement concomitant de la consommation bio locale.
- > **Un accompagnement à la conversion**
 - Préfiguration d'aides à la pré-conversion bio.
 - Diagnostic-action de sortie des pesticides.
 - Renforcement des actions d'accompagnement à la conversion.
 - Développement du désherbage mécanique du maïs.
 - Facilitation et développement du pâturage.
- > **Des actions d'installation**
 - « Maîtrise des pratiques bio » : création d'un réseau de paysans-formateurs.
 - Accompagnement renforcé en début de carrière.
 - Création d'une école du maraîchage bio.
 - Systématisation de la présence de l'agriculture biologique dans les formations agricoles.
 - Conditionnement des aides à l'installation à l'agriculture biologique et locale.
- > **Des actions de transmission**
 - Rencontre et diagnostic des fermes à transmettre.
 - Stratégie de maintien des terres en bio.
 - Rachat participatif/collectif de fermes bio.
 - Sensibilisation les acteurs para-agricoles à la transmissibilité des fermes en bio.
 - Installation de productions secondaires (notamment maraîchères) sur les fermes laitières.

Innover

avec le Projet Terres de Sources



Fruit d'un travail collaboratif et collectif, Terres de Sources a pour objectif de rassembler les citoyens et acteurs de la production alimentaire autour d'un objectif commun de préservation de l'environnement, de reconquête de la qualité de l'eau, de l'air et de la transition des modèles agricoles.

Pour cela, il articule son projet autour de 3 axes :

- › Accompagner les exploitations conventionnelles vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus rémunératrice pour les agriculteurs.
- › Inciter les restaurations collectives à se fournir en denrées alimentaires auprès des exploitations agricoles locales.
- › Assurer l'approvisionnement des circuits de distribution vers les consommateurs (cantines ou restaurations collectives, magasins spécialisés, restaurants, détaillants, grande distribution).

Pour réconcilier agriculture, environnement et alimentation, les membres de cette Société Coopérative à Intérêt Collectif se répartissent au sein de 6 collèges différents : producteurs, transformateurs, collectivités locales, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, salariés et partenaires financiers.

Ensemble, ils entendent :

- › Réduire de 60% l'usage des produits phytosanitaires par rapport à 2008.
- › Améliorer significativement la qualité de l'eau (-60% de pesticides et -25% de nitrates d'ici 2035).
- › Améliorer le revenu des agriculteurs engagés dans la démarche.
- › Avoir contractualisé un 3^e marché public de restauration scolaire.
- › Essaimer sur d'autres territoires.

17

indicateurs

Rennes Métropole, en lien avec l'Agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR), va mettre en place un Observatoire de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de suivre et d'analyser l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs d'ordre environnementaux et socio-économiques. En voici quelques exemples :

Indicateurs environnementaux :

- Part de la surface agricole dans la superficie totale du territoire
- Émissions de gaz à effet de serre des activités agricoles
- Usage de produits phytosanitaires
- Taux de pesticides dans l'air
 - › Rennes Métropole vient de lancer avec AirBreizh une étude relative à la surveillance des pesticides dans l'air pour les 5 prochaines années. Cette étude vise à améliorer la connaissance sur le sujet des pesticides, notamment l'exposition des populations, et s'inscrit en cohérence avec l'ambition zéro pesticide de synthèse de la Métropole
- Qualité des cours d'eau
- Nombre d'exploitations et de surfaces en AB
- Part des surfaces en herbe dans la surface agricole
- Développement de la démarche Terres de Sources
- Diversité des types de productions
- Nombre d'exploitations pratiquant la vente directe

Indicateurs socio-économiques :

- Emplois dans les différents secteurs de l'alimentation
- Nombre d'exploitations agricoles, dont nouveaux installés
- Restaurants et hôtels labellisés sur des démarches alimentaires de durabilité
- Acteurs de la transformation et de la distribution alimentaires vendant des produits sous signe de qualité
- Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire
- Origine et qualité des produits des restaurations collectives municipales
- Nombre d'étudiants inscrits dans les formations agricoles

5

partis pris

- › Des citoyens au cœur des transformations
- › Des communes fortement engagées
- › Une gouvernance partenariale large, en lien avec l'État, la Région et le Département
- › Une offre de service structurée et des moyens dédiés
- › Un observatoire de l'agriculture et de l'alimentation

Vouloir déployer, tout au long du mandat, une telle ambition sur tout le territoire de la Métropole nécessite méthode et organisation. Sans devenir une couche administrative supplémentaire, le Projet Alimentaire Territorial portera et facilitera des actions qui convergeront vers les objectifs fixés, et notamment la sortie des pesticides de synthèse.

Un pilotage coordonné

ABEA
Adage 35
ADEME
Agence de l'Eau Loire
et Bretagne
Agrial
Agrobio 35
Agrocampus
AMAP
ANEFA
ARACT
ASFAD
AUDIAR
Aux goûts du jour
Avril
Banque Alimentaire
Basse cour
Biocoop
Bleu Blanc Cœur
Breizicoop
Brin d'herbes
Cap Prévalaye
CCAS des communes
CCI
CEBR
Centre Culinaire Conseil
Centres sociaux
CFIA
Chambre d'agriculture
de Bretagne
CHU
CIAP 35
CMA
CNRS
Collectif Nourriture
Cœurs résistants
Cols verts
Confédération paysanne
d'Ille-et-Vilaine
Conseil Départemental
CODEV
Conseil Régional
Cooperl
Coordination rurale
Coralis
Croix Rouge
CROUS
Destination Rennes
Diana Food

Diana Natural
Douz'aromes
DRAAF
DRETS
Eaux et Rivière de Bretagne
École Catholique des Arts et
Métiers Louis Broglie
EHESP
Elior
EME - UNILASALLE
ENSCR
EPCI limitrophes
Épicerie gratuite
EPTB Ille-et-Vilaine
Établissement public foncier
Faculté des métiers
FD GEDA 35
FDCIVAM 35
FDSEA
Fédération des races
de Bretagne
FR CUMA Bretagne
France Urbaine
Galapagos
Hameaux Légers
Ilot vivant
Initiative Bio Bretagne
INRAE
INSERM
Jeunes Agriculteurs
d'Ille-et-Vilaine
La Basse cour
Lactalis
Le Duff
Lycée agricole - Le Rheu
Maison de la consommation et
de l'environnement
Maisons de quartier de Rennes
Maître Jacques
Manger du Sens
MSA
Norac
Pays de Rennes
Phénix
Pôle emploi
Préfecture de Région
Produit en Bretagne
Rectorat
Rennes School of Business

Réseau VRAC Rennes
Restos du cœur
SAFER Bretagne
Sciences Po Rennes
Secours Catholique
Ille-et-Vilaine
Secours Populaire
Sodiaal
Solaren
SPACE
Syndicats des commerçants non
sédentaires
Terre de liens Bretagne
Terres de Sources
The Land
Traiteurs de Paris
Triballat
UIMH
Union Européenne
Université Rennes 1
Université Rennes 2
VALORIAL
Vert le jardin
Vitamin
WE KER
...



METROPOLE
vivre en intelligence **rennes**